

**RESSOURCES AUXICO CANADA INC.**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**AUX 30 SEPTEMBRE 2021 ET 2020**

**RESSOURCES AUXICO CANADA INC.**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**AUX 30 SEPTEMBRE 2021 ET 2020**

**Table des matières**

Responsabilités de la direction à l'égard de la situation financière	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3-5
États consolidés de la situation financière	6
États consolidés de la perte et de la perte globale	7
États consolidés des variations des capitaux propres (déficit)	8
États consolidés des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10-46

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Aux actionnaires de Ressources Auxico Canada Inc.,

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés ci-joints, y compris les estimations comptables significatives en conformité aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la sélection des principes et des méthodes comptables appropriés et la prise de décisions touchant l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est nécessaire.

Dans l'exercice de ses responsabilités visant l'intégrité et la fiabilité de ses états financiers consolidés, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les actifs sont protégés et que les dossiers financiers sont correctement tenus pour fournir des renseignements fiables servant à la préparation des états financiers consolidés.

Le comité d'audit est composé en majorité d'administrateurs, qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Le comité est chargé de superviser la direction dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'information financière. Le comité d'audit a la responsabilité de rencontrer la direction et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes visant le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions d'information financière. Le comité d'audit est également chargé de recommander la nomination des auditeurs externes de la Société.

La Société de comptables professionnels agréés Guimond Lavallée Inc. a été nommée pour auditer les états financiers consolidés et leur rapport est inclus ci-après. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et aux membres de la direction afin de rencontrer, périodiquement et séparément, les personnes afin de discuter de leurs constatations.

24 février 2022

/ S / Mark Billings  
Président

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de  
Ressources Auxico Canada inc.,

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société RESSOURCES AUXICO CANADA INC., et ses filiales (le « Groupe ») qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 septembre 2021 et au 30 septembre 2020, les états consolidés de la perte et de la perte globale, les états consolidés des variations des capitaux propres (déficit) et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés au 30 septembre 2021 et 2020, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe au 30 septembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés aux 30 septembre 2021 et 2020, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Continuité d'exploitation**

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit les conditions et l'existence de certains risques importants sur la continuité d'exploitation du Groupe. Notre opinion n'est toutefois pas modifiée en lien avec cet enjeu.

### **Autre information**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. L'autre information comprend le rapport de gestion soumis aux Commissions Canadiennes des Valeurs Mobilières pertinentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à d'autre information et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur cette information.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire l'autre information et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celle-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si l'autre information semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans l'autre information, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons suffisamment d'éléments probants en lien avec l'information financière des entités et activités comprises dans le Groupe pour émettre une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de diriger, superviser et performer l'audit du groupe. Nous demeurons uniquement responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Bédard.



Société de comptables professionnels agréés

Brossard (Québec)  
Le 24 février 2022

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis no A128615

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**États consolidés de la situation financière**  
**Aux 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

	30 septembre 2021	30 septembre 2020
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<i>Actifs courants</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 563 533	288 780
Débiteurs (note 6)	254 810	103 733
Frais payés d'avance (note 7)	1 546 960	156 469
Inventaire (note 8)	126 776	47 171
Avance à des administrateurs (note 18)	3 098	3 098
Avance à des sociétés contrôlées par un administrateur (note 18)	-	8 646
Avances à une entreprise commune (note 9)	-	288 360
	<b>4 495 177</b>	<b>896 257</b>
<i>Actifs non courants</i>		
Frais payés d'avance (note 7)	500 000	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 995 177</b>	<b>896 257</b>
<b>PASSIFS</b>		
<i>Passifs courants</i>		
Créditeurs et frais courus	335 644	578 628
Impôts à payer	4 314	4 314
Dus à des sociétés contrôlées par un administrateur (note 18)	12 733	34 000
Dus à des administrateurs (note 18)	3 883	36 530
Portion courante des frais de financement à payer (note 10)	224 988	-
Déventures convertibles (note 11)	66 232	52,298
	<b>647 794</b>	<b>705 770</b>
<i>Passifs non courants</i>		
Passif d'impôt futur (note 17)	-	70 972
Portion à long terme des frais de financement à payer (note 10)	159 601	-
Déventures convertibles (note 11)	28 121 815	3 772 435
	<b>28 281 416</b>	<b>3 843 407</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>28 929 210</b>	<b>4 549 177</b>
<b>DÉFICIT</b>		
Déficit attribuable aux actionnaires	( 23 935 120 )	( 3 654 952 )
Capital-actions attribuable à la part des actionnaires sans contrôle	1 087	2 032
<b>TOTAL DU DÉFICIT</b>	<b>( 23 934 033 )</b>	<b>( 3 652 920 )</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DU DÉFICIT</b>	<b>4 995 177</b>	<b>896 257</b>

Continuité de l'exploitation (note 2)  
Engagements (note 23)  
Événements subséquents (note 25)

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

Pierre Gauthier (*signé*)

Mark Billings (*signé*)

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**États consolidés de la perte et de la perte globale**  
**Aux 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

	2021	2020
	\$	\$
Ventes	768 544	-
Coût des ventes	1 252 240	-
Perte brute	( 483 696 )	-
Frais de vente et administratifs (note 20)	4 379 659	920 809
Perte avant revenus d'intérêts, frais financiers et impôts sur les résultats	( 4 863 355 )	( 920 809 )
Revenus d'intérêts	4 196	-
Frais financiers (note 21)	( 25 913 900 )	( 2 254 078 )
Frais financiers nets	( 25 909 704 )	( 2 254 078 )
Perte avant impôts sur les résultats	( 30 773 059 )	( 3 174 887 )
<b>Impôts sur les résultats</b>		
Impôts exigibles (note 17)	-	1 842
Impôts futurs (recouvrés) (note 17)	( 70 972 )	14 085
<b>Perte nette et globale</b>	<b>( 30 702 087 )</b>	<b>( 3 190 814 )</b>
<b>Perte nette et globale attribuable aux :</b>		
Actionnaires	( 30 701 142 )	( 3 190 674 )
Actionnaires sans contrôle	( 945 )	( 140 )
	( 30 702 087 )	( 3 190 814 )
<b>Perte par action aux actionnaires de Ressources Auxico Canada Inc. de base et diluée (note 13)</b>	<b>( 0,560 )</b>	<b>( 0,071 )</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>	<b>54 815 945</b>	<b>44 885 000</b>

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**États consolidés des variations des capitaux propres (déficit)**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**Capitaux propres (déficit) attribuables aux actionnaires**

	CAPITAL-ACTIONS (note 12)		BONS DE SOUSCRIPTION (note 12)	SURPLUS D'APPORT	DÉFICIT	CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)	PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE
	#	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020	44 885 000	4 972 177	399 223	1 080 372	( 10 106 724 )	( 3 654 952 )	2 032
Rémunération à base d'actions	-	-	-	1 202 836	-	1 202 836	-
Actions et bons de souscription émis en placement privé	9 744 000	3 371 266	1 500 734	-	-	4 872 000	-
Frais d'émission – Placement privé	-	( 207 450 )	( 92 347 )	-	-	( 299 797 )	-
Frais d'émission – Débentures convertibles	-	-	56 136	-	-	56 136	-
Exercice d'options	895 000	420 450	-	( 179 790 )	-	240 750	-
Exercice de bons de souscription	4 300 000	1 940 454	( 735 454 )	-	-	1 205 000	-
Expiration de bons de souscription	-	-	( 135 583 )	135 583	-	-	-
Conversions de débentures	5 190 000	1 705 209	1 438 840	-	-	3 144 049	-
Perte nette et globale pour la période	-	-	-	-	( 30 701 142 )	( 30 701 142 )	( 945 )
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>65 014 000</b>	<b>12 202 196</b>	<b>2 431 549</b>	<b>2 239 001</b>	<b>( 40 807 866 )</b>	<b>( 23 935 120 )</b>	<b>1 087</b>
Solde au 30 septembre 2019	44 885 000	4 972 177	399 223	1 016 600	( 6 916 050 )	( 528 050 )	2 172
Rémunération à base d'actions	-	-	-	63 772	-	63 772	-
Perte nette et globale pour la période	-	-	-	-	( 3 190 674 )	( 3 190 674 )	( 140 )
<b>Solde au 30 septembre 2020</b>	<b>44 885 000</b>	<b>4 972 177</b>	<b>399 223</b>	<b>1 080 372</b>	<b>( 10 106 724 )</b>	<b>( 3 654 952 )</b>	<b>2 032</b>

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**États consolidés des flux de trésorerie**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

	2021	2020
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette	( 30 702 087 )	( 3 190 814 )
Ajustements :		
Rémunération à base d'actions	1 202 836	63 772
Perte non réalisée sur la variation de taux de change	15 094	17 522
Radiation des taxes de vente à recevoir	18 634	2 715
Mauvaises créances	10 352	-
Dépréciation d'une avance à une entreprise commune	400 067	-
Gain sur règlement de dette	( 98 147 )	-
Dévaluation de l'inventaire	26 535	-
Charge d'impôts futurs	( 70 972 )	14 085
Perte non réalisée sur instrument financier dérivé	935 198	1 314 801
Ajustement de juste valeur des dérivés incorporés	23 734 924	789 621
Charge de désactualisation	511 588	103 181
Règlement de créditeurs	-	99 310
Frais de financement (note 19)	462 375	-
Provision sur prépaiement d'inventaire (note 7)	116 000	-
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 19) :	( 2 376 665 )	( 208 293 )
	( 5 814 268 )	( 994 100 )
<b>Activités d'investissement</b>		
Avances à une entreprise commune	( 126 060 )	( 288 360 )
Avances à des sociétés contrôlées par un administrateur	8 646	( 35 973 )
	( 117 414 )	( 324 333 )
<b>Activités de financement</b>		
Dus à des administrateurs	( 32 647 )	14 924
Dus à des sociétés contrôlées par un administrateur	( 21 267 )	( 34 490 )
Produit de l'émission de débentures convertibles, net de frais d'émission	2 603 528	1 617 130
Produit de l'émission d'actions, net de frais d'émission et des souscriptions à recevoir	4 409 528	-
Remboursement de frais de financement à payer	( 198 561 )	-
Exercice d'options	240 750	-
Exercice de bons de souscription	1 205 000	-
	8 206 331	1 597 564
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 274 649	279 131
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	288 780	9 139
Effet des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	104	510
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>2 563 533</b>	<b>288 780</b>
<b>Information supplémentaire</b>		
Intérêts payés	153 192	8 017

Se référer à la note 19 pour les transactions hors caisse.

## **1. INFORMATION GÉNÉRALE ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Ressources Auxico Canada Inc. (« Auxico » ou la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 16 avril 2014. Auxico possède deux filiales, soit, Ressources Auxico S.A. de C.V. détenue en propriété exclusive, qui a été constituée en vertu des lois mexicaines le 16 juin 2011 et C.I. Ressources Auxico Colombie S.A., qui a été constituée en vertu des lois colombiennes le 9 avril 2019. Auxico est une société d'exploration minière possédant des propriétés d'or et d'argent dans l'État de Sinaloa au Mexique. La Société est également activement engagée pour la recherche d'opportunités d'exploration minière en Colombie, en République Démocratique du Congo (« DRC ») et au Brésil.

Le siège social de la Société et son principal établissement est situé au 500-201, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1T4, Canada.

## **2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Les activités d'exploration minière comportent un degré élevé de risque et il n'existe aucune garantie que les programmes d'exploration actuels se traduiront par des activités minières rentables. La pérennité de la Société dépend du maintien de ses intérêts dans les propriétés sous-jacentes, de la découverte de réserves économiquement viables, de la réalisation d'opérations rentables ou si nécessaire, de la possibilité de lever des fonds alternatifs ou encore sur la capacité de la Société à disposer de ses intérêts de façon avantageuse. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre des propriétés sur lesquelles elle effectue des travaux d'exploration et qu'elle possède un intérêt, conformément aux normes de l'industrie pour la phase actuelle d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des ententes antérieures non enregistrées, à des revendications autochtones et au non-respect des exigences réglementaires.

Plusieurs conditions et événements défavorables posent un doute important sur la validité de l'hypothèse de continuité d'exploitation. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021, bien que la Société ait généré des revenus de 768 544 \$ (nul au 30 septembre 2020) provenant de ses activités, elle a tout de même enregistré une perte nette globale de 30 702 087 \$ (3 190 814 \$ au 30 septembre 2020) et un déficit de 40 807 866 \$ (10 106 724 \$ au 30 septembre 2020). Sa capacité de poursuivre son exploitation est incertaine et dépend de sa capacité à financer son fonds de roulement, à compléter le développement de ses explorations et à générer des flux de trésorerie positifs. La direction envisage d'explorer toutes les alternatives possibles, y compris les coentreprises, les financements de dettes et d'actions et les possibilités de fusion et acquisition. À cet égard, la Société a créé une entreprise commune en RDC pour l'approvisionnement de tantalite. La Société a aussi conclu des accords avec des fournisseurs brésiliens pour l'achat d'une quantité importante de colombite. De plus, la Société a conclu un accord avec une entité en Colombie qui mènera à une entreprise commune pour la production et l'exploitation de terres rares.

Malgré les restrictions et les retards causés par la Pandémie du COVID-19, notamment au Brésil, la Société a pu lancer son activité de vente de matières premières, avec son partenaire, et générer des revenus au cours de l'exercice terminé le 30 septembre, 2021. Au cours de l'exercice, la Société a acheté de l'inventaire et a fait des avances à d'autres sociétés pour du matériel à livrer; qui comprend le manganèse, la colombite et la tantalite. La direction de la Société s'attend à ce que cet inventaire à venir sera vendu au cours du prochain exercice financier et permettra à la Société d'augmenter significativement ses revenus. De plus, l'assouplissement des restrictions liées à la Pandémie du COVID-19 libérera les ports du Brésil, qui ont été soit fermés, soit sujet à de sérieux arriérés depuis le début de la Pandémie. Ces facteurs devraient avoir un impact positif important sur l'activité de vente de matières premières.

Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs, des passifs et des dépenses, de même que les changements dans le classement d'éléments du bilan qui seraient requis si l'hypothèse de continuité d'exploitation était inappropriée et ces ajustements pourraient être importants.

### **3. BASES DE PRÉPARATION**

#### ***Déclaration de conformité***

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

L'émission de ces états financiers consolidés a été approuvée et autorisée par le Conseil d'administration le 24 février 2022.

#### ***Base d'évaluation***

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont fondés sur les coûts historiques à l'exception de l'élément significatif suivant des états consolidés de la situation financière:

- L'instrument dérivé est évalué à la juste valeur.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation, ce qui signifie que la Société serait en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités.

#### ***Principes de consolidation***

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou a droit à, des rendements variables de sa participation dans l'entité et a la capacité de les affecter par son pouvoir sur l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle il cesse. Les politiques comptables des filiales sont alignées sur les politiques adoptées par la Société.

Au 30 septembre, les filiales de la Société sont:

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Auxico Resources S.A. de C.V. (« Auxico Mexico »)	100%	100%
C.I. Auxico de Colombia S.A. (« Auxico Colombia »)	96%	96%

Les soldes et transactions intersociétés, y compris les produits et charges non réalisés résultant de transactions intersociétés, sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent des participations dans la filiale détenue par des tiers. La part de l'actif net de la filiale attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée en tant que composante des capitaux propres. Leur quote-part de perte nette et de résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les segments opérationnels sont présentés d'une manière cohérente avec les rapports internes du principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme l'équipe de direction, qui prend les décisions stratégiques.

#### ***Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation***

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

##### ***Comptabilisation de revenus***

Les revenus de ventes de concentrés de minerais sont comptabilisés au montant reflétant la contrepartie que la Société prévoit obtenir. La Société a établi une démarche en cinq étapes pour comptabiliser les revenus provenant de contrats avec des clients : identifier le ou les contrats avec le client, identifier les obligations de prestations du contrat, déterminer le prix de la transaction, répartir le prix de la transaction selon chaque obligation de prestation et comptabiliser les revenus lorsque les obligations de prestations sont atteintes. La Société exerce un jugement considérant tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle applique chaque étape de la démarche de la comptabilisation de revenus aux contrats avec ses clients.

Les revenus provenant de la vente de concentré de minerai sont comptabilisés au moment où le contrôle du concentré de minerai est transféré au client, ce qui se produit lors du transfert de propriété au client, généralement au moment où le paiement provisoire complet a été reçu par la Société.

##### ***Coûts de transaction***

Les frais professionnels, consultatifs, réglementaires et les autres coûts directement imputables aux opérations de financement sont comptabilisés en tant que frais d'émission d'actions différés jusqu'à ce que les opérations de financement soient terminées, si l'achèvement de la transaction est jugé probable. Sinon, ces coûts sont inscrits en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société impute des frais d'émission d'actions au capital-actions lorsque les actions correspondantes sont émises. Les frais d'émission d'actions différés liés à des opérations de financement qui ne sont pas terminées sont imputés aux résultats, de même que pour les frais d'émission affectés aux instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### ***Rémunération à base d'actions***

Un plan de rémunération fondé sur des actions a été octroyé par la Société à ses administrateurs, dirigeants et employés. La charge de rémunération à base d'actions est évaluée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution et est constatée sur la période au cours de laquelle les employés ont droit sans condition aux attributions, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisition des droits connexes doivent être respectées, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges est basé sur le nombre d'attributions qui respectent les conditions de service connexes à la date d'acquisition. Pour les non-salariés, la juste valeur des options est réévaluée et comptabilisée sur la période de service. La Société suppose un rendement en dividende nul dans son estimation considérant son historique.

À l'exercice des options, toute contrepartie reçue des participants au régime est créditée au capital-actions ; le montant initialement crédité au surplus d'apport est également reclassé en capital-actions.

Les transactions de rémunération en actions réglées en instruments de capitaux propres avec des tiers autres que les employés sont évaluées à la juste valeur des biens ou services reçus, excepté lorsque la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable, auquel cas elles sont évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, mesurés à la date à laquelle la Société obtient les biens ou que les services sont rendus.

##### ***Perte par action***

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La Société applique la méthode des actions propres dans le calcul de la perte diluée par action. La perte diluée par action exclut toutes les actions ordinaires potentielles dilutives si leur effet est anti-dilutif.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### ***Conversion des monnaies étrangères***

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle de la Société aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les éléments monétaires sont convertis au cours de change en vigueur à la fin de la période. Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les différences de change résultant de la conversion d'éléments monétaires ou du règlement d'éléments monétaires sont comptabilisées en résultat dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent, sauf si elles sont reportées en capitaux propres en tant que flux de trésorerie éligible ou couverture d'investissement net.

Les écarts de change résultant de la conversion d'éléments non monétaires sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans l'état du résultat global dans la mesure où les gains et les pertes résultant de ces éléments non monétaires sont également comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque le gain ou la perte non monétaire est comptabilisé en résultat, la composante d'échange est également comptabilisée en résultat.

##### ***Dépenses d'exploration et d'évaluation***

Les dépenses d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique. Les coûts encourus avant l'obtention du droit légal de procéder à des activités d'exploration et d'évaluation sont passés en charges lorsqu'elles sont engagées.

Les dépenses d'E&E comprennent aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai tel que les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les dépenses relatives aux activités d'E&E sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Les dépenses d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration. Les dépenses d'E&E incluent le coût pour :

- Établir le volume et la teneur des gisements par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- Les études liées aux exigences d'arpentage, de transport et d'infrastructure;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale soient établies pour soutenir le développement futur de la propriété.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### ***Instruments financiers***

###### ***(i) Actifs financiers***

Les actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction lorsque l'achat ou la vente d'un actif financier fait l'objet d'un contrat dont les conditions exigent la livraison de l'actif financier dans le délai fixé par le marché concerné, et sont initialement évalués à la juste valeur, majorée des coûts de transactions, à l'exception des actifs financiers classés à la juste valeur par résultat, qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont classés dans les catégories spécifiées suivantes: actifs financiers « à la juste valeur par le biais du résultat net » (JVBRN), « au coût amorti » et « juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » (JVBAERG). Le classement dépend de la nature et de la finalité des actifs financiers et est déterminé au moment de la comptabilisation initiale.

IFRS 9 présente une approche de la classification et de l'évaluation des actifs financiers qui tient compte du modèle d'entreprise de gestion des actifs et des caractéristiques des flux de trésorerie associés. Les actifs financiers sont classés et évalués selon trois catégories: au coût amorti, à la juste valeur via les autres éléments du résultat global (JVBAERG) et à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN). Les passifs financiers sont classés et évalués selon deux catégories: au coût amorti ou à la JVBRN. Conformément à IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats où le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme ne sont pas séparés, mais l'instrument financier hybride dans son ensemble est valorisé aux fins du classement.

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il a été acquis principalement dans le but de le vendre à court terme; si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés que la Société gère ensemble et présente un modèle récent de prise de bénéfices à court terme; ou il s'agit d'un dérivé qui n'est pas désigné et efficace comme instrument de couverture.

Un actif financier autre qu'un actif financier détenu à des fins de transaction peut être désigné comme à la JVBRN lors de la comptabilisation initiale si une telle désignation élimine ou réduit considérablement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui se produirait autrement; ou l'actif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers ou les deux, pour lequel sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément à la stratégie de gestion des risques ou politique d'investissement de la Société, et les informations sur le groupement sont fournies à l'interne sur cette base. Les actifs financiers à la JVBRN sont évalués à la juste valeur, les gains ou pertes résultant de la réévaluation étant comptabilisés au résultat net. Les actifs financiers à la JVBAERG sont évalués à la juste valeur, les gains ou pertes résultant de la réévaluation étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les clients et autres créances qui ont des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont classés comme des « instruments de dette ». Les instruments de dette sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dépréciation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait négligeable.

La Société a classé tous ses actifs financiers comme suit:

<b>Actifs financiers</b>	<b>Classification</b>	<b>Évaluation subséquente</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Instruments de dette	Coût amorti
Débiteurs	Instruments de dette	Coût amorti
Avance aux administrateurs	Instruments de dette	Coût amorti
Avance à des sociétés contrôlées par un administrateur	Instruments de dette	Coût amorti
Avances à une entreprise commune	Instruments de dette	Coût amorti

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### ***Instruments financiers (suite)***

###### *(ii) Dépréciation d'actifs financiers*

Les actifs financiers, autres que ceux à la JVBRN, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe des indications objectives qu'à la suite d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier, les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ont été affectés. Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La valeur comptable de l'actif financier est diminuée de la perte de valeur directement pour tous les actifs financiers à l'exception des débiteurs, dont la valeur comptable est réduite par l'utilisation d'un compte de provision pour mauvaises créances. Lorsqu'un débiteur est considéré comme irrécouvrable, il est radié contre le compte de provision. Les recouvrements ultérieurs de montants précédemment radiés sont crédités sur le compte de provision. Les variations de la valeur comptable du compte de provision sont comptabilisées en résultat.

###### *(iii) Décomptabilisation des actifs financiers*

La Société ne décomptabilise un actif financier que lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Si la Société ne transfère et ne conserve pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et continue de contrôler l'actif transféré, la Société comptabilise ses droits conservés dans l'actif et un passif associé pour les montants qu'elle pourrait avoir à payer. Si la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété d'un actif financier transféré, la Société continue de comptabiliser l'actif financier et comptabilise également un emprunt garanti pour le produit reçu.

###### *(iv) Passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par la Société*

Les instruments de dette et de capitaux propres sont classés soit en passifs financiers, soit en capitaux propres conformément à la substance de l'accord contractuel.

Un instrument de capitaux propres est tout contrat qui met en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par la Société sont comptabilisés au produit reçu, net des frais d'émission directs.

###### *(v) Passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par la Société*

Les passifs financiers sont classés comme à la JVBRN lorsque le passif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme à la JVBRN.

Un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il a été acquis principalement dans le but de le racheter à court terme; ou s'il fait partie, lors de la comptabilisation initiale, d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés que la Société gère conjointement et a un modèle récent de prise de bénéfices à court terme; ou s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas désigné et efficace comme instrument de couverture.

Un passif financier autre qu'un passif financier détenu à des fins de transaction peut être désigné comme à la JVBRN lors de la comptabilisation initiale si cette désignation élimine ou réduit considérablement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui se produirait autrement; si le passif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers, ou les deux, que sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur, conformément à la stratégie de gestion des risques ou d'investissement documentée de la Société, et que les informations sur le groupement sont fournis en interne sur cette base; ou s'il fait partie d'un contrat contenant un ou plusieurs dérivés incorporés, et IAS 39 Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation permet à l'ensemble du contrat combiné (actif ou passif) d'être désigné comme à la JVBRN.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### *(v) Passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par la Société (suite)*

Les passifs financiers à la JVBRN sont évalués à leur juste valeur, les gains ou pertes résultant de la réévaluation étant comptabilisés en résultat. Le gain ou la perte net comptabilisé en résultat comprend tout intérêt payé sur le passif financier et est inclus dans les frais financiers de l'état du résultat global.

Les autres passifs financiers, y compris les emprunts, sont initialement évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction, et sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts débiteurs étant comptabilisés sur la base du rendement effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et de répartition des intérêts débiteurs sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les paiements futurs estimés en espèces sur la durée de vie prévue du passif financier ou, le cas échéant, une période plus courte à la valeur comptable nette lors de la comptabilisation initiale.

La Société a classé tous ses passifs financiers comme suit:

<b>Passifs financiers</b>	<b>Classification</b>	<b>Évaluation subséquente</b>
Créditeurs et frais courus	Autre passif financier	Coût amorti
Dû à des sociétés contrôlées par un administrateur	Autre passif financier	Coût amorti
Dû aux administrateurs	Autre passif financier	Coût amorti
Frais de financement à payer	Autre passif financier	Coût amorti
Déventures convertibles - composante hôte	Autre passif financier	Coût amorti
Déventures convertibles - Option de conversion	JVBRN	Juste valeur
Déventures convertibles - Clause de participation	JVBRN	Juste valeur.

##### *(vi) Décomptabilisation des passifs financiers*

La Société décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations de la Société sont acquittées, annulées ou sont expirées.

##### *(vii) Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres*

Conformément à IFRIC 19, lorsque la dette est éteinte avec des capitaux propres, la différence entre la valeur comptable de la dette éteinte et la juste valeur des capitaux propres est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat et du résultat global, sauf si le règlement a été déterminé comme étant une transaction avec un actionnaire, auquel cas la différence est comptabilisée dans les capitaux propres.

#### **Impôts sur le revenu**

##### *i) Impôt sur le revenu courant*

Les actifs et passifs d'impôts exigibles de la période en cours sont évalués au montant qui devrait être récupéré ou payé aux autorités fiscales. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou pratiquement adoptés, à la date de clôture, dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable.

L'impôt exigible relatif aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres est comptabilisé en autres éléments du résultat global ou capitaux propres et non en résultat. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales par rapport aux situations dans lesquelles les réglementations fiscales applicables sont sujettes à interprétation et établit des provisions le cas échéant.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### ***Impôts sur le revenu (suite)***

###### *ii) Impôt différé sur le revenu*

Les impôts sur les bénéfices différés sont comptabilisés selon la méthode de l'actif et du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des différences temporelles à la date de clôture entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la fin de chaque période et comptabilisée uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de l'actif d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'année au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou pratiquement adoptés à la fin de la période de référence. Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles avec les passifs d'impôts exigibles et les impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

##### ***Inventaire et prépaiement d'inventaire***

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode PEPS (premier entré, premier sorti). Le coût de l'inventaire comprend les frais d'achat engagés pour amener l'inventaire à son emplacement et dans son état actuel. Les coûts d'achat comprennent le prix d'achat, les taxes non récupérables, le transport, la manutention et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition de produits finis. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente variables applicables. Si le coût excède la valeur de réalisation nette, une provision est comptabilisée. Cette provision peut être renversée dans une période ultérieure si les circonstances qui ont entraîné la dépréciation n'existent plus.

##### ***Partenariats***

Un partenariat peut prendre la forme d'une entreprise commune ou d'une coentreprise. Tous les accords conjoints impliquent un accord contractuel établissant un contrôle conjoint. Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs au partenariat. Une opération conjointe peut ou non être structurée par un véhicule juridique distinct. Ces accords impliquent le contrôle conjoint d'un ou de plusieurs des actifs acquis ou apportés aux fins de l'entreprise commune. Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part des actifs dans ces entreprises communes, ainsi que sa quote-part des passifs, des revenus et des dépenses découlant conjointement ou autrement de ces activités. Tous ces montants sont évalués conformément aux modalités de chaque accord.

##### ***Contrats de location***

Les contrats de location qui contiennent la forme juridique d'un bail sont classifiés soit à titre de location-financement ou de location simple. Les contrats de location-financement représentent les contrats dont la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents des actifs loués est transférée. Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il faut se fonder sur la substance de l'accord à la date de sa passation en tenant compte :

- Le contrat considère l'usage d'un bien spécifique, ce qui peut être déterminé explicitement ou implicitement, qui doit être physiquement distinct ou représenté substantiellement tous les bénéfices inhérents à un bien physique distinct. Si le fournisseur détient un droit de substitution, le bien ne peut être déterminé comme étant spécifique
- La Société bénéficie substantiellement de tous les bénéfices économiques de l'usage de l'actif durant la période d'utilisation, et
- La Société a le droit de déterminer l'usage du bien. La Société bénéficie d'un tel droit si la prise de décision sur les changements importants concernant l'usage lui revient.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### ***Contrats de location (suite)***

La Société reconnaît un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative correspondant à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé. L'actif au titre de droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial du passif au titre du contrat de location ajusté de tout paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés par le preneur et des coûts à engager pour la restauration du lieu dans l'état exigé par les termes et les conditions du contrat de location, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'obligation locative est initialement évaluée selon la valeur actualisée des paiements de loyer impayé à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé, actualisé selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société. De manière générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée s'il y a un changement dans les paiements futurs de loyers découlant d'une modification de l'index ou du taux, s'il y a possibilité que la Société estime un changement dans les montants attendus à payer sous une valeur résiduelle garantie, ou si la Société modifie son intention d'exercer une option d'achat, une option de renouvellement ou de résiliation.

La Société a choisi d'appliquer en pratique de ne pas reconnaître d'actif au titre de droit d'utilisation et d'obligation locative pour les contrats de location à court terme, soit les contrats de moins de 12 mois et pour les contrats de faible valeur (moins de 8 000 \$). Tous les paiements des contrats court terme et de faibles valeurs sont ainsi passé directement en charge selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

##### ***Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées***

Au 30 septembre 2021, un certain nombre de nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur. Par conséquent, ces normes n'ont pas été appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés. La Société évalue actuellement l'incidence que ces normes auront sur les états financiers consolidés.

Les normes publiées mais non encore en vigueur qui devraient être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société sont présentées ci-dessous.

La direction prévoit que toutes les prises de position seront adoptées dans les politiques comptables de la Société pour la première période commençant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations qui devraient être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société sont fournies ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées mais ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société et ne sont pas répertoriées.

##### ***i) Amendements à IAS 1 - Classement des passifs comme courants ou non courants***

Les amendements à IAS 1 affectent uniquement la présentation des passifs comme courants ou non courants dans l'état consolidé de la situation financière et non le montant ou le moment de la comptabilisation de tout actif, passif, produit ou charge, ou les informations divulguées sur ces éléments.

Les amendements précisent que le classement des passifs comme courants ou non courants est basé sur des droits qui existent à la fin de la période, précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'une responsabilité civile, expliquent que des droits existent si les obligations sont respectées à la fin de la période et introduisent une définition du terme « règlement » pour préciser que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou prestations de service.

Les modifications sont appliquées rétrospectivement pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, une application anticipée étant autorisée.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### ***Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées (suite)***

###### *ii) Amendements à IAS 37 - Contrats déficitaires - Coût d'exécution d'un contrat*

Les amendements précisent que le coût d'exécution d'un contrat comprend les coûts directement liés au contrat. Les coûts qui se rapportent directement à un contrat se composent à la fois des coûts différentiels liés à l'exécution de ce contrat (par exemple, la main-d'œuvre directe ou des matériaux) et une allocation d'autres coûts directement liés à l'exécution des contrats (par exemple, l'allocation de la charge d'amortissement pour une immobilisation corporelle utilisée dans l'exécution du contrat).

Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels l'entité n'a pas encore rempli toutes ses obligations au début de la période au cours de laquelle l'entité applique les modifications pour la première fois. Les figures comparatives ne sont pas retraitées. Au lieu de cela, l'entité doit comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale des modifications comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis ou d'une autre composante des capitaux propres, selon le cas, à la date de la première application.

Les modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, une application anticipée étant autorisée.

###### *iii) Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020*

Les améliorations annuelles comprennent des modifications à quatre normes.

###### *IFRS 1 Première adoption des Normes internationales d'information financière*

La modification offre un allègement supplémentaire à une filiale qui devient un premier adoptant plus tard que sa société mère en ce qui concerne la comptabilisation des écarts de conversion cumulés. À la suite de la modification, une filiale qui utilise l'exemption d'IFRS 1: D16 (a) peut désormais choisir d'évaluer les écarts de conversion cumulés pour toutes les activités à l'étranger à la valeur comptable qui serait incluse dans les états financiers consolidés de la société mère, selon la date de transition de la société mère aux normes IFRS, si aucun ajustement n'a été effectué pour les procédures de consolidation et pour les effets du regroupement d'entreprises dans lequel la société mère a acquis la filiale. Un choix similaire est disponible pour une entreprise associée ou une coentreprise qui utilise l'exemption d'IFRS 1: D16 (a).

La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, une application anticipée étant autorisée.

###### *IFRS 9 Instruments financiers*

L'amendement précise qu'en appliquant le critère des « 10 pour cent » pour évaluer s'il faut décomptabiliser un passif financier, une entité inclut uniquement les frais payés ou reçus entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'une ou l'autre entité ou le prêteur pour le compte de l'autre.

L'amendement est appliqué de manière prospective aux modifications et aux échanges intervenus à compter de la date à laquelle l'entité applique l'amendement pour la première fois.

La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, une application anticipée étant autorisée.

#### **4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### ***Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées (suite)***

##### *iv) IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Reforme des taux d'intérêts de référence, Phase 2*

En août 2020, l'IASB a publié la Reforme des taux d'intérêts de référence (Phase 2) qui modifie les normes IFRS 9 Instruments financiers, IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir et IFRS 16 Contrats de location. Les modifications de la Phase 2 adressent les problèmes qui peuvent affecter l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, incluant son remplacement par d'autres taux de référence. Ces modifications complètent celles qui ont été publiées en 2019 et sont axées sur des enjeux qui peuvent affecter l'information financière pendant la réforme d'un taux d'intérêt de référence, incluant les effets des changements aux flux de trésorerie contractuels découlant d'une modification d'un taux d'intérêt de référence par un autre taux de référence.

Ces modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant le ou après le 1er janvier 2021, avec possibilité d'application anticipée. La Société évalue présentement les impacts que ces normes auront sur ses états financiers consolidés.

#### **5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES SIGNIFICATIFS**

La préparation des états financiers consolidés de la Société conformément aux IFRS oblige la direction à émettre des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés d'actifs, de passifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et les montants déclarés des produits et des charges présentés durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en permanence et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances. Toutefois, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les domaines dans lesquels la direction doit faire des estimations et des hypothèses importantes pour déterminer la valeur comptable comprennent, sans s'y limiter:

##### *i) Continuité d'exploitation*

L'évaluation de la capacité de la Société à mobiliser des fonds suffisants pour financer ses dépenses d'exploration et d'administration nécessite du jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en permanence et sont fondées sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances.

##### *ii) Débentures convertibles*

Les débentures convertibles émises par la Société comprennent des options de conversion ainsi qu'un élément de participation sur les bénéfices nets générés par la Société, qui sont considérés comme des instruments financiers de Niveau 3, tous deux classés comme éléments de passif. Le contrat hôte est initialement comptabilisée à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante dérivée est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat et sa juste valeur doit être évaluée à chaque date de fin de période, les variations ultérieures de la juste valeur étant enregistrées dans l'état de la perte et du résultat global. Un modèle d'évaluation des dérivés est utilisé et inclut les hypothèses de la direction pour estimer la juste valeur. Les hypothèses détaillées utilisées dans le modèle pour déterminer la juste valeur du dérivé incorporé au 30 septembre 2021 sont présentées à la note 11.

De plus, l'évaluation des dérivés incorporés contient un haut niveau d'incertitude et plusieurs estimations telles que la valeur des actions d'une société privée, la corrélation entre les deux options de conversion ainsi que la supposition qu'il n'y aura pas de comportement sous-optimal de la part des détenteurs de débentures convertibles.

## **5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (suite)**

### iii) *Détermination des impôts différés*

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de situation financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible pour permettre la récupération de l'actif d'impôt différé. Il n'y a aucune certitude que les taux d'imposition futurs seront conformes aux estimations actuelles. Les modifications des taux d'imposition augmentent la volatilité des bénéfices de la société.

### iv) *Valorisation de Black & Scholes*

Le calcul de la juste valeur des unités, des options d'achat d'actions et des bons de souscription octroyés oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses sur la juste valeur des actions ordinaires sous-jacentes de la Société, la volatilité prévue, la durée de vie prévue et les taux de déchéance prévus, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société si les estimations actuelles changent. La volatilité attendue était basée sur la volatilité historique de la Société et la volatilité d'un indice boursier du secteur minier pour la même période. La variation de l'écart type utilisée dans l'évaluation était basé sur un indice des obligations de Sociétés noté triple-C en dollars canadiens.

### v) *Partenariats*

Le jugement est nécessaire pour déterminer si la Société exerce un contrôle conjoint sur un accord contractuel, ce qui nécessite une évaluation continue des activités pertinentes et si les décisions relatives à ces activités nécessitent un consentement unanime. Il faut également en permanence faire preuve de jugement pour classer un partenariat comme une entreprise commune ou une coentreprise lorsque l'accord a été structuré au moyen d'un véhicule distinct. Le processus de détermination du classement du partenariat oblige la Société à évaluer ses droits et obligations découlant du partenariat. Plus précisément, la Société considère la forme juridique du véhicule distinct, les termes de l'accord contractuel et d'autres faits et circonstances pertinents. Cette évaluation nécessite souvent un jugement important, et une conclusion différente sur le contrôle conjoint, ou sur la question de savoir si l'accord est une entreprise commune ou une coentreprise, peut avoir une incidence importante sur le traitement comptable.

La direction a évalué son partenariat avec Kibara Minerals s.a.r.l (« Kibara ») dans lequel chaque partenaire acquiert une participation dans le bénéfice d'une exploitation conjointe pour laquelle aucun véhicule structuré distinct n'a été créé. Selon les principes d'IFRS 11 - Partenariats, puisqu'il existe des partenariats non structurés par un véhicule distinct, ils sont automatiquement classés comme une entreprise commune.

### vi) *Valeur nette réalisable de l'inventaire et des préparations d'inventaire*

La Société examine fréquemment la valeur comptable de l'inventaire pour s'assurer que son coût n'excède pas la valeur nette réalisable. Pour déterminer la valeur nette réalisable, plusieurs facteurs sont pris en compte, incluant les prix des ventes et les coûts à déboursier pour réaliser la vente.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**6. DÉBITEURS**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	<b>205 656</b>	103 733
Souscriptions à recevoir	<b>11 675</b>	-
Autre débiteur <sup>(a)</sup>	<b>37 479</b>	-
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>254 810</b>	103 733

<sup>(a)</sup> L'autre débiteur est un prépaiement d'inventaire pour lequel la Société et le fournisseur ont convenu un calendrier de remboursement. Au 30 septembre 2021, le montant brut est de 39 390 \$ duquel une provision de 1 911 \$ a été comptabilisée. La provision a été estimée en fonction de faits connus par la Société pour l'exercice terminé au 30 septembre 2021.

Subséquemment au 30 septembre 2021, la Société a reconnu que la totalité du montant serait irrécouvrable.

**7. FRAIS PAYÉS D'AVANCE**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Prépaiement d'inventaire <sup>(a)</sup>	<b>1 200 785</b>	149 759
Prépaiement à une société apparentée <sup>(b)</sup>	<b>500 000</b>	-
Dépôt sur la propriété Minastyc <sup>(c)</sup>	<b>225 090</b>	-
Autres frais payés d'avance	<b>121 085</b>	6 710
<b>Solde au 30 septembre</b>	<b>2 046 960</b>	156,469
<b>Portion à court terme</b>	<b>1 546 960</b>	156 469
<b>Portion à long terme</b>	<b>500 000</b>	-

<sup>(a)</sup> Prépaiement d'inventaire

Selon les termes des contrats avec ses fournisseurs, ces prépaiements ne se qualifient pas d'inventaire conformément à IAS 2. Cependant, ils seront éventuellement transférés dans l'inventaire et la Société a évalué ces prépaiements au plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation de certains des prépaiements était inférieure à leur coût et ceci a entraîné une provision de 116 000 \$. Cette provision a été comptabilisée dans les états consolidés de la perte et de la perte globale sous le coût des ventes.

<sup>(b)</sup> Prépaiement à une société apparentée

Le 28 juillet 2021, la Société a signé un accord avec Central America Nickel (société apparentée – administrateurs communs avec la Société) afin d'utiliser la technologie développée par la société apparentée pour une période de 10 ans. La Société a dû payer un dépôt de 500 000 \$ qui sera appliqué contre les redevances futures pour l'utilisation de la technologie. Les deux parties ont convenu que les redevances représenteront 2 % de tous les revenus bruts provenant de projets de production minière utilisant la technologie brevetée. La direction ne prévoit pas utiliser ce brevet pour l'année à venir.

## 7. FRAIS PAYÉS D'AVANCE (suite)

### (c) Dépôt sur la propriété minière Minastyc

Le 14 décembre 2020, la Société a signé un accord d'achat pour une parcelle de terrain en Colombie. Au 30 septembre 2021, la Société a payé un dépôt de 225 090 \$. Cependant, le transfert de propriété n'a toujours pas été complété à la date de ces états financiers consolidés. Au 30 septembre 2021, la Société a une obligation de déboursier 49 635 \$ pour compléter l'achat du terrain.

## 8. INVENTAIRE

	2021	2020
	\$	\$
Concentré de minerai	126 776	47 171

Le coût de l'inventaire comptabilisé comme une dépense dans les états consolidés de la perte et de la perte globale sous le coût des ventes pendant l'année était de 583 635 \$ (nul au 30 septembre 2020).

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021, une dépréciation de 26 535 \$ (nul au 30 septembre 2020) a été comptabilisée dans le coût des ventes.

## 9. AVANCE À UNE ENTREPRISE COMMUNE

Le 2 juin 2021, la Société a conclu un accord de coentreprise avec Kibara, une société basée en République démocratique du Congo (« RDC »), concernant le commerce de minerais de tantale et de niobium de haute qualité en provenance de la RDC. Kibara a des accords d'approvisionnement exclusifs avec des coopératives locales en RDC pour l'achat de ces minerais. La Société a accès à des acheteurs dans le monde entier pour ces minerais.

Aux termes de l'accord de coentreprise pour l'exportation de minerai de tantale et de niobium depuis la RDC, la Société fournira un financement pouvant atteindre 1 000 000 \$ (CDN) pour le commerce de ces minerais. Ces fonds seront utilisés pour:

- Mobilisation du site pour la reprise de la production;
- Fonds de roulement pour l'extraction et l'achat de minerai;
- Transport du minerai du gisement au port de Matadi en RDC;
- Taxes à l'exportation connexes; et
- Stockage du minerai.

Kibara sera responsable de la gestion de la relation avec les coopératives en RDC, de l'approvisionnement en minerai et de l'obtention des permis et licences nécessaires pour l'exportation de ce minerai. Les profits générés par le commerce des minerais de tantale et niobium de la RDC seront partagés entre les deux parties, 70% revenant à la Société, 30% allant à Kibara. Au 30 septembre 2021, la Société a avancé 400 067 \$ (288 360 \$ au 30 septembre 2020) à Kibara. L'opération conjointe ne sera effective qu'au début des activités commerciales de minerais de tantale et de niobium. Étant donné que ces activités n'ont pas démarré au 30 septembre 2021, le montant avancé par la Société demeure une avance à une entreprise commune sans intérêt.

Au 30 septembre 2021, l'avance à une entreprise commune a été évaluée pour déterminer s'il y avait des indicateurs de dépréciation. À la suite de l'évaluation, la Société a noté des preuves objectives que les flux de trésorerie futurs estimés avaient été affectés et devaient être revus à la baisse. Par conséquent, au 30 septembre 2021, l'avance à une entreprise commune a été dépréciée de 400 067 \$ (nul au 30 septembre 2020).

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**10. FRAIS DE FINANCEMENT À PAYER**

À la suite de l'émission de débentures convertibles (note 11), la Société a signé un contrat le 30 décembre 2020 avec une tierce partie acceptant de payer des frais de financement mensuelles jusqu'à la date d'échéance des débentures convertibles émises en octobre 2020. Le paiement mensuel de ces frais de financement représente 10 % du total du financement dans le cadre de ce contrat.

Les frais de financement sont payables si les investisseurs demeurent titulaires des débentures convertibles. Dès qu'un investisseur converti ses débentures en unités de la Société ou en actions de Central America Nickel, le paiement mensuel sera ajusté pour refléter cette conversion. L'échéance de cette dette à long terme est identique à celle des débentures convertibles, soit le 23 octobre 2023.

Le montant du paiement mensuel initial était de 23 190 \$, sans intérêts. Selon les directives d'IRFS 9, la Société a déterminé la valeur comptable initiale selon la juste valeur actualisée et, après l'évaluation initiale, le passif sera amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à l'échéance. Le taux d'intérêt utilisé pour le calcul de la juste valeur actualisée est 19 %. Au moment de la conversion des débentures, la Société décomptabilise la valeur comptable brute associée au passif et elle sera transférée aux résultats comme « Gain sur règlement de dette ». Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021, 533 000 \$ de débentures convertibles a été converti en unité de la Société entraînant un gain de 98 147 \$ sur la dette à long terme.

	2021	2020
	\$	\$
Frais de financement d'un montant nominal de 463 509 \$, payable par versements mensuels de 18 749 \$, sans intérêts, échéant en octobre 2023	<b>384 589</b>	-
<b>Portion à court terme</b>	<b>224 988</b>	-
<b>Portion à long terme</b>	<b>159 601</b>	-

**11. DÉBENTURES CONVERTIBLES**

Émission – 30 septembre 2020

Au cours des mois de juin et juillet 2020, la Société a réalisé deux placements privés sans courtier, générant un produit brut total de 1 650 000 \$ en débentures convertibles participantes (les « Débentures »). Chaque Débenture consiste en un capital de 1 \$ de débenture convertible participante, garantie et non rachetable portant intérêt à 10%, venant à échéance le 19 juin 2023 ou le 24 juillet 2023 (les « Dates d'échéance ») et convertible au gré du porteur de la débenture en:

- (i) unités (« Unités ») de la Société qui correspondent au montant en capital de chaque débenture convertie à un prix de 0,10 \$ par Unité. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire (« Action ») du capital de la Société et d'un bon de souscription (« Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription peut être exercé en une action au prix de 0,15 \$ pendant une période de trois ans à compter de la date d'émission; ou
- (ii) un nombre d'actions ordinaires de Central America Nickel Inc. (« CAN ») (une société privée basée à Montréal, Canada) au prix de conversion de 1,00 \$ l'action CAN; et
- (iii) un paiement en espèces égal au capital additionné de l'intérêt cumulé que ce porteur recevrait si le porteur détenait la débenture à partir de la date de conversion jusqu'aux Dates d'échéance.

L'intérêt à un taux fixe de 10 % par année sera versé aux porteurs de débentures payable semestriellement à terme échu.

## **11. DÉBENTURES CONVERTIBLES (suite)**

En plus, les détenteurs de débentures recevront un total de 16,5% des bénéfices nets générés par la Société provenant de la vente de minerais de tantale et de niobium, payable en arrérages trimestriellement; cela représente 1% des bénéfices pour chaque tranche de 100 000 \$ de capital de débentures (« Clause de Participation »).

La Société a payé des frais de financement de 46 000 \$ dans le cadre de ces placements privés. Les Débentures émises dans le cadre des placements privés sont assujetties à une période de détention de quatre mois.

### Émission – 30 septembre 2021

Le 26 octobre 2020, la Société annonce avoir réalisé un placement privé sans courtier, générant un produit brut total de 2 788 000 \$ en débentures convertibles participantes (les « Débentures »). Chaque Débenture consiste en un capital de 1 \$ de débenture convertible participante, garantie et non rachetable venant à échéance le 23 octobre 2023 (la « Date d'échéance ») et convertible au gré du porteur de la débenture en:

(i) unités (« Unités ») de la Société qui correspondent au montant en capital de chaque débenture convertie à un prix de 0,20 \$ par Unité. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire (« Action ») du capital de la Société et d'un bon de souscription (« Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription peut être exercé en une action au prix de 0,25 \$ pendant une période de trois ans à compter de la date d'émission; ou

(ii) un nombre d'actions ordinaires de Central America Nickel Inc. (« CAN ») (une société privée basée à Montréal, Canada) au prix de conversion de 1,00 \$ l'action CAN; et

(iii) un paiement en espèces égal au capital que ce porteur recevrait si le porteur détenait la débenture à partir de la date de conversion jusqu'à la Date d'échéance.

En plus, les détenteurs de débentures recevront un total de 13,94 % des bénéfices nets générés par la Société provenant de la vente de minerais de tantale et de niobium, payable en arrérages trimestriellement; cela représente 1% des bénéfices pour chaque tranche de 200 000 \$ de capital de débentures (« Clause de Participation »).

La Société a payé les coûts de transaction suivants :

- 146 800 \$ en espèces;
- 120 000 \$ en débentures convertibles avec les mêmes caractéristiques que celles détaillées ci-haut;
- 500 000 bons de souscription d'intermédiaire (« Bons de souscription d'intermédiaire »). Chaque Bon de souscription d'intermédiaire est exercable en une Action au prix d'exercice de 0,20 \$ pour une période de trois ans suivant la clôture. Les Débentures émises en vertu du placement privé sont sujettes à une période de détention de quatre mois au Canada;
- 606 083 \$ en rémunération variable sous la forme de dette à long terme (note 10).

La Société a comptabilisé des frais de financement d'un total de 971 119 \$ pour l'émission de ces débentures. Du total de ces frais de financement, 426 402 \$ a été attribué pour la composante hôte et a donc été capitalisé aux états consolidés de la situation financière.

### Méthode comptable et évaluation

Conformément à IAS 32, Instruments financiers: présentation (« IAS 32 »), l'émetteur d'un instrument financier non dérivé évalue les conditions de l'instrument financier pour déterminer s'il contient à la fois une composante du passif et une composante des capitaux propres. En application de la présente norme, l'émetteur d'un instrument financier doit classer l'instrument, ou ses composants, lors de sa comptabilisation initiale en tant que passif financier, actif financier ou instrument de capitaux propres conformément à la substance de l'accord contractuel et aux définitions d'un passif financier, un actif financier et un instrument de capitaux propres.

## 11. DÉBENTURES CONVERTIBLES (suite)

À l'émission des Débentures, la Société a déterminé que les options de conversion ainsi que la clause de participation constituaient un instrument financier dérivé incorporé. Lors d'une conversion en Unités de la Société, la valeur comptable de l'instrument du contrat hôte comptabilisé au coût amorti et la juste valeur du dérivé incorporé connexe seront transférés aux capitaux propres. Lors d'une conversion en actions ordinaires de CAN, la valeur comptable de l'instrument du contrat hôte et la juste valeur du dérivé incorporé connexe seront transférés au résultant net.

Les débentures convertibles sont un instrument hybride, qui sont dans leur intégralité considéré comme un passif financier. La valeur comptable initiale de 1 624 355 \$ pour la dette hôte émise en octobre 2020 représente l'instrument de dette résiduel. La Société a déterminé la valeur comptable initiale en utilisant la juste valeur actualisée de la dette hôte et, après l'évaluation initiale, la composante hôte sera amortie sur la durée de l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt retenu pour le calcul de la juste valeur actualisée était de 19%. Tous les coûts de transaction directement attribuables sont attribués aux composants hôte et dérivé proportionnellement à leur valeur comptable initiale.

À la date de ces états financiers, la Société a revu la juste valeur estimative des options de conversion et ajusté la juste valeur initiale à 25 648 406 \$ en utilisant la même technique d'évaluation.

La juste valeur des options de conversion a été estimée à l'aide de la simulation de Monte Carlo (en utilisant la méthode de calcul de Black-Scholes). La simulation Monte Carlo est une procédure d'échantillonnage aléatoire des variations de variables de marché afin d'évaluer les dérivés.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des débentures émises en juin et juillet 2020 :

	30 septembre 2021	30 septembre 2020	À l'émission
Durée de vie estimée	1,8 ans	2,8 ans	3 ans
Valeur de l'action	1,56 \$	0,19 \$	0,08 \$
Volatilité	115,8 %	100,4 %	98,1 %
Taux sans risque	0,701 %	0,308 %	0,290 %
Versement de dividende	Nul %	Nul %	Nul %

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des débentures émises en octobre 2020 :

	30 septembre 2021	À l'émission
Durée de vie estimée	2,1 ans	3 ans
Valeur de l'action	1,56 \$	0,19 \$
Volatilité	115,8 %	97,2 %
Taux sans risque	0,701 %	0,310 %
Versement de dividende	Nul %	Nul %

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, la variation de la juste valeur des dérivés a entraîné une augmentation des charges de 23 734 924 \$ (789 621 \$ au 30 septembre 2020) et a été comptabilisée dans les états consolidés de la perte et de la perte globale.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**11. DÉBENTURES CONVERTIBLES (suite)**

	<b>Composante Hôte</b>	<b>Dérivés incorporés</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020 <sup>(a)</sup>	1 381 143	2 443 590	3 824 733
Produit initial – Émission d’octobre	2 788 000	-	2 788 000
Ajustement de la juste valeur à l’émission – Émission d’octobre	( 1 163 645 )	2 098 843	935 198
Coûts de transaction attribués au contrat hôte – Émission d’octobre	( 426 402 )	-	( 426 402 )
Désactualisation <sup>(b)</sup>	475 643	-	475 643
Conversion en unités de la Société	( 515 098 )	( 2 628 951 )	( 3 144 049 )
Variation de la juste valeur des dérivés	-	23 734 924	23 734 924
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>2 539 641</b>	<b>25 648 406</b>	<b>28 188 047</b>
<b>Portion à court terme <sup>(c)</sup></b>	<b>-</b>	<b>66 232</b>	<b>66 232</b>
<b>Portion à long terme</b>	<b>2 539 641</b>	<b>25 582 174</b>	<b>28 121 815</b>

<sup>(a)</sup> La Société a révisé la classification de la clause de participation au courant de l’exercice terminé le 30 septembre 2021. Il y avait une erreur de présentation dans les états financiers consolidés pour l’exercice terminé le 30 septembre 2020. La clause participante était évaluée à 803 830 \$ et avait auparavant été présentée sous la composante hôte et évaluée selon le coût amorti. À la suite de la reclassification, la clause participante est maintenant présentée sous les dérivés incorporés dans la balance d’ouverture et est maintenant évaluée à la juste valeur. Il n’y avait aucune différence significative entre le coût amorti et la juste valeur au 30 septembre 2020. Par conséquent, aucun redressement n’était requis.

<sup>(b)</sup> L’amortissement des coûts de transaction a été présenté en charge avec les coûts de désactualisation et a été comptabilisé dans les états consolidés de la perte et de la perte globale.

<sup>(c)</sup> Pour l’exercice terminé le 30 septembre 2021, la Société a estimé la portion courante des Débentures à payer pour un montant de 66 232 \$ (52 298 \$ au 30 septembre 2020), ce qui représente les paiements en lien avec la Clause de Participation.

Lors de l’émission, la Société a constaté une perte non réalisée sur les Débentures de 935 198 \$ (1 314 801 \$ au 30 septembre 2020), soit la différence entre la juste valeur des passifs combinés et le produit reçu. Une perte à l’émission a été comptabilisée puisqu’il a été déterminé que, selon les retours prévus sur investissements, le prix de la transaction n’était pas la meilleure indication de la juste valeur.

Au 30 septembre 2021, les débentures ont une valeur nominale de 3 650 000 \$ (1 650 000 \$ au 30 septembre 2020).

## **12. CAPITAL-ACTIONS**

### ***Capital autorisé***

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale. Au 30 septembre 2021, il y avait 65 014 000 (44 885 000 au 30 septembre 2020) actions ordinaires émises et payées, à l'exception de 11 675 \$ de souscriptions à recevoir (nul au 30 septembre 2020).

### ***Émission dans le cadre d'un placement privé***

Le 3 février 2021, la Société a réalisé un placement privé sans courtier, générant un produit brut de 4 721 000 \$ en émettant 9 442 000 unités du capital de la Société au prix de 0,50 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 1,00 \$ par action ordinaire pendant trois ans à compter de la date d'émission. Dans le cadre de ce placement privé, la Société a émis 302 000 unités de capital de la Société pour des services rendus évalués à 151 000 \$. La juste valeur des unités émises en échange de services reçus a été évaluée en fonction de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis puisque la juste valeur des services reçus n'a pu être estimée de manière fiable.

Des frais d'émission de 299 797 \$ ont été engagés pour ce placement privé. Ces frais d'émission ont été attribués respectivement à la juste valeur relative de chaque composante du placement privé

### ***Émission dans le cadre de conversions de débetures***

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, la Société a émis 2 500 000 unités de capital de la Société à la suite de conversions de débetures émises en juin 2020 au prix de 0,10 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,15 \$ par action ordinaire pendant trois ans à compter de la date d'émission.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, la Société a émis 2 690 000 unités de capital de la Société à la suite de conversions de débetures émises en octobre 2020 au prix de 0,20 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire pendant trois ans à compter de la date d'émission.

### ***Émission dans le cadre d'exercice d'options et de bons de souscription***

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, la Société a émis 895 000 actions ordinaires de capital de la Société à la suite de l'exercice de 895 000 options en échange de 240 750 \$. Les options d'achat exercées avaient un prix d'exercice se situant entre 0,105 \$ à 0,40 \$. À la suite de l'exercice de ces options d'achat, 179 790 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital-actions.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, la Société a émis 4 300 000 actions ordinaires de capital de la Société à la suite de l'exercice de 4 300 000 bons de souscription en échange de 1 205 000 \$. Les bons de souscription exercés avaient un prix d'exercice se situant entre 0,15 \$ à 0,40 \$. À la suite de l'exercice de ces bons de souscriptions, 735 454 \$ a été reclassé de la réserve de bons de souscription vers le capital-actions.

## 12. CAPITAL-ACTIONS (suite)

### *Bons de souscription*

#### Émission dans le cadre de frais de financement

Le 23 octobre 2020, la Société a émis 500 000 bons de souscription. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée en utilisant le modèle de tarification Black-Scholes en utilisant un prix de l'action de 0,19 \$ et un prix d'exercice de 0,20 \$, un taux sans risque de 0,25 %, une volatilité de 97,20 %, une acquisition immédiate et une durée de vie prévue de trois ans à compter de la date d'octroi d'une juste valeur de 56 136 \$. Chaque bon de souscription permettra à son porteur de souscrire et d'acheter une action ordinaire de la Société entièrement libérée et non imposable au prix de 0,20 \$ à tout moment jusqu'au troisième anniversaire de la date de son émission.

#### Émission dans le cadre d'un placement privé

Le 3 février 2021, la Société a émis 4 872 000 bons de souscription. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée en utilisant le modèle de tarification Black-Scholes en utilisant un prix de l'action de 0,59 \$ et un prix d'exercice de 1,00 \$, un taux sans risque de 0,22 %, une volatilité de 102,20 %, une acquisition immédiate et une durée de vie prévue de trois ans à compter de la date d'octroi d'une juste valeur de 1 500 734 \$. Chaque bon de souscription permettra à son porteur de souscrire et d'acheter une action ordinaire de la Société entièrement libérée et non imposable au prix de 1,00 \$ à tout moment jusqu'au troisième anniversaire de la date de son émission.

#### Émission dans le cadre de conversions de débetures

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, la Société a émis 2 500 000 bons de souscription de la Société à la suite de la conversion de débetures émises en juin 2020. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon la méthode de la juste valeur relative. La Société a attribué le produit total de la conversion proportionnellement à leurs justes valeurs relatives. Ces justes valeurs relatives ont été estimées en utilisant le prix des actions à la date d'émission pour les actions ordinaires de la Société et en utilisant le modèle de tarification Black-Scholes pour les bons de souscription. Les hypothèses utilisées dans le modèle de tarification Black-Scholes sont décrites ci-dessous.

	<b>25 août 2021</b>	<b>14 juin 2021</b>	<b>19 mai 2021</b>	<b>3 décembre 2020</b>
Durée de vie estimée	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Valeur de l'action	1,22 \$	0,72 \$	0,85 \$	0,28 \$
Prix d'exercice	0,15 \$	0,15 \$	0,15 \$	0,15 \$
Volatilité	100,48 %	101,88 %	101,03 %	100,68 %
Taux sans risque	0,57 %	0,50 %	0,53 %	0,30 %
Versement de dividende	Nul %	Nul %	Nul %	Nul %

La juste valeur des bons de souscription calculée selon la méthode de la juste valeur relative est estimée à 691 895 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, la Société a émis 2 690 000 bons de souscription de la Société à la suite de la conversion de débetures émises en octobre 2020. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon la méthode de la juste valeur relative. La Société a attribué le produit total de la conversion proportionnellement à leurs justes valeurs relatives. Ces justes valeurs relatives ont été estimées en utilisant le prix des actions à la date d'émission pour les actions ordinaires de la Société et en utilisant le modèle de tarification Black-Scholes pour les bons de souscription. Les hypothèses utilisées dans le modèle de tarification Black-Scholes sont décrites ci-dessous.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**12. CAPITAL-ACTIONS (suite)**

**Bons de souscription (suite)**

	<b>2 septembre 2021</b>	<b>9 août 2021</b>	<b>9 juin 2021</b>
Durée de vie estimée	3 ans	3 ans	3 ans
Valeur de l'action	1,21 \$	0,76 \$	0,76 \$
Prix d'exercice	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$
Volatilité	98,39 %	102,26 %	100,80 %
Taux sans risque	0,49 %	0,58 %	0,49 %
Versement de dividende	Nul %	Nul %	Nul %

La juste valeur des bons de souscription calculée selon la méthode de la juste valeur relative est estimée à 746 945 \$.

Le tableau suivant présente la continuité de bons de souscription en circulation :	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 30 septembre 2019	4 554 100	0,40 \$
Expirés	( 1 275 000 )	0,40 \$
Solde au 30 septembre 2020	3 279 100	0,40 \$
Émis	10 562 000	0,57 \$
Exercés	( 4 300 000 )	0,28 \$
Expirés	( 1 362 500 )	0,40 \$
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>8 178 600</b>	<b>0,68 \$</b>

Le tableau suivant résume les informations concernant les bons de souscription en circulation au :

<b>30 septembre 2021</b>			<b>30 septembre 2020</b>	
<b>Prix d'exercice</b>	<b>Nombre de bons de souscription</b>	<b>Nombre moyen pondéré de vie contractuelle restante</b>	<b>Nombre de bons de souscription</b>	<b>Nombre moyen pondéré de vie contractuelle restante</b>
0,15 \$	300 000	2,17	-	-
0,15 \$	400 000	2,70	-	-
0,15 \$	500 000	2,90	-	-
0,25 \$	16 600	0,91	16 600	1,91
0,25 \$	1 650 000	2,86	-	-
0,25 \$	440 000	2,92	-	-
0,40 \$	-	-	787 500	0,09
0,40 \$	-	-	1 000 000	0,37
0,40 \$	-	-	1 000 000	0,45
0,40 \$	-	-	475 000	0,49
1,00 \$	4 872 000	2,34	-	-
	<b>8 178 600</b>		<b>3 279 100</b>	

## **12. CAPITAL-ACTIONS (suite)**

### ***Options d'achat d'actions***

En 2017, le Conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions incitatif (le «régime»), au bénéfice des employés, des consultants, des dirigeants et des administrateurs de la Société. Le régime permet à la Société d'émettre des options d'achat d'actions jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de la Société à la date d'attribution. Le prix d'exercice payable pour chaque option est déterminé par le Conseil d'administration à la date d'attribution et ne peut être inférieur au prix de marché de clôture au cours du jour de bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options sur la Bourse pour un montant minimum de 0,10 \$ par option. La période d'acquisition et la date d'expiration sont déterminées par le conseil d'administration pour chaque émission.

Le 15 septembre 2020, le conseil d'administration a émis 600 000 options d'achat d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,105 \$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 0,106 \$ par option à la date d'attribution pour un total de 63 772 \$ en utilisant le modèle d'évaluation des options Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 0,36 %, volatilité prévue de 96,20 % et durée de vie prévue des options de cinq ans.

Le 17 mars 2021, le conseil d'administration a émis 900 000 options d'achat d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,45 \$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 0,323 \$ par option à la date d'attribution pour un total de 290 631 \$ en utilisant le modèle d'évaluation des options Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 0,99 %, volatilité prévue de 98,72 % et durée de vie prévue des options de cinq ans.

Le 21 juin 2021, le conseil d'administration a émis 500 000 options d'achat d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,75 \$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 0,139 \$ par option à la date d'attribution pour un total de 69 341 \$ en utilisant le modèle d'évaluation des options Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 0,97 %, volatilité prévue de 85,76 % et durée de vie prévue des options de cinq ans.

Le 19 juillet 2021, le conseil d'administration a émis 675 000 options d'achat d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,79 \$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 0,573 \$ par option à la date d'attribution pour un total de 387 105 \$ en utilisant le modèle d'évaluation des options Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 0,78 %, volatilité prévue de 96,73 % et durée de vie prévue des options de cinq ans.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, le conseil d'administration a émis 510 000 options d'achat d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 1,26 \$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La juste valeur des options a été estimée à 0,894 \$ par option à la date d'attribution pour un total de 455 759 \$ en utilisant le modèle d'évaluation des options Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 0,79 %, volatilité prévue de 96,10 % et durée de vie prévue des options de cinq ans.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**12. CAPITAL-ACTIONS (suite)**

*Options d'achat d'actions (suite)*

Le tableau suivant présente la continuité des options en circulation :	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 30 septembre 2019	3 875 000	0,30 \$
Émises	600 000	0,11 \$
Solde au 30 septembre 2020	4 475 000	0,27 \$
Émises	2 585 000	0,76 \$
Exercées	( 895 000 )	0,27 \$
Annulées	( 625 000 )	0,18 \$
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>5 540 000</b>	<b>0,49 \$</b>

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, l'émission d'options d'achats d'actions a entraîné la comptabilisation d'une dépense de la Société de 1 202 836 \$ (63 722 \$ au 30 septembre 2020).

Le tableau suivant résume les informations concernant les options en circulation au :

30 septembre 2021			30 septembre 2020		
Prix d'exercice	Nombre d'options	Nombre moyen pondéré de vie contractuelle restante	Nombre d'options	Nombre moyen pondéré de vie contractuelle restante	
0,11 \$	550 000	3,96	600 000	4,96	
0,25 \$	1 305 000	0,36	2 325 000	1,36	
0,25 \$	100 000	1,89	400 000	2,89	
0,25 \$	500 000	2,49	500 000	3,49	
0,40 \$	300 000	1,06	450 000	2,06	
0,40 \$	200 000	1,45	200 000	2,45	
0,45 \$	900 000	4,46	-	-	
0,75 \$	500 000	0,22	-	-	
0,79 \$	675 000	4,80	-	-	
1,26 \$	510 000	4,92	-	-	
	<b>5 540 000</b>		<b>4 475 000</b>		

**13. RÉSULTAT PAR ACTION**

*RPA de base*

Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**13. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)**

***RPA dilué***

Le RPA dilué est calculée en divisant la perte nette de la période par le nombre dilué d'actions ordinaires. Les actions ordinaires diluées comprennent les effets des instruments, comme les options sur actions, qui pourraient faire augmenter le nombre d'actions ordinaires en circulation. La Société a déclaré des pertes nettes pour les exercices terminés le 30 septembre 2021 et 2020. La Société a donc présenté un RPA de base et dilué, qui est identique, sur une seule ligne dans l'état de la perte et de la perte globale.

**14. INFORMATION SECTORIELLE**

La Société exerce ses activités dans un secteur d'exploitation isolable, soit l'acquisition et l'exploration de biens miniers, dans cinq secteurs géographiques, soit le Canada, le Mexique, la Colombie, la RDC, le Brésil et la Bolivie. L'actif total et les immobilisations identifiables de ces zones géographiques pour les exercices terminés aux 30 septembre 2021 et 2020 sont les suivants:

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Canada	<b>3 357 422</b>	556 813
Mexique	<b>25 192</b>	371
Colombie	<b>227 938</b>	3 542
RDC	-	288 360
Brésil	<b>1 384 625</b>	47 171
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 995 177</b>	896 257
Canada	<b>28 878 115</b>	4 355 379
Mexique	<b>50 594</b>	193 697
Colombie	<b>501</b>	101
<b>Total du passif</b>	<b>28 929 210</b>	4 549 177
Canada	<b>( 20 488 111 )</b>	( 1 941 200 )
Mexique	<b>( 1 993 468 )</b>	( 1 680 514 )
Colombie	<b>( 845 548 )</b>	( 33 238 )
RDC	<b>( 28 030 )</b>	-
Brésil	<b>( 543 139 )</b>	-
Bolivie	<b>( 36 824 )</b>	-
<b>Total du déficit</b>	<b>( 23 935 120 )</b>	( 3 654 952 )
Canada	<b>28 967 885</b>	3 020 406
Mexique	<b>312 954</b>	166 918
Colombie	<b>813 255</b>	3 490
RDC	<b>28 030</b>	-
Brésil	<b>543 139</b>	-
Bolivie	<b>36 824</b>	-
<b>Perte nette et perte globale</b>	<b>30 702 087</b>	3 190 814

## 15. GESTION DU CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres nets résiduels de tous les actifs, moins les passifs. À l'heure actuelle, la Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de la trésorerie dont elle compte disposer pour appuyer l'exploration et le développement prévus de ses intérêts dans des propriétés minières. La direction n'a pas établi de structure de capital quantitative. Les besoins en capital sont revus régulièrement par la direction par rapport au stade de développement de l'entreprise.

À l'heure actuelle, la Société est tributaire du financement par capitaux propres fourni à l'externe pour financer ses futures activités d'exploration. Afin d'exécuter les activités d'exploration et de mise en valeur prévus et de financer les frais administratifs, la Société répartira son capital existant et elle prévoit lever du financement additionnel, au besoin, au moyen de l'émission d'actions et d'avances de parties liées, le cas échéant. La direction examine son approche de gestion du capital de façon continue et estime que cette approche est raisonnable selon l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration.

La Société et ses filiales ne sont assujetties à aucune exigence de capital imposée par un établissement de crédit ou un organisme de réglementation. La direction examine de façon continue sa méthode de gestion du capital et estime que cette approche est raisonnable, compte tenu de la taille relative de la Société, de l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration. L'approche de la Société en matière de gestion du capital n'a pas changé au cours des années.

Les éléments de capital de la Société sont les suivants:

	<b>Pour les exercices terminés les 30 septembre</b>	
	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>2 563 533</b>	288 780
Avance à des administrateurs	<b>3 098</b>	3 098
Avance à des sociétés contrôlées par un administrateur	-	8 646
Avance à une entreprise commune	-	288 360
Dû à des administrateurs	<b>3 883</b>	36 530
Dû à des sociétés contrôlées par des administrateurs	<b>12 733</b>	34 000
Capital-actions	<b>12 202 196</b>	4 972 177

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Classification des instruments financiers

La valeur comptable des actifs et passifs financiers de la Société par catégories est la suivante:

*Les actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti :*

	<b>Pour les exercices terminés les 30 septembre</b>	
	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>2 563 533</b>	288 780
Débiteurs, excluant les taxes de vente	<b>49 154</b>	-
Avance à des administrateurs	<b>3 098</b>	3 098
Avance à des sociétés contrôlées par un administrateur	-	8 646
Avance à une entreprise commune	-	288 360
Créditeurs et frais courus	<b>335 644</b>	578 628
Dû à des administrateurs	<b>3 883</b>	36 530
Dû à des sociétés contrôlées par des administrateurs	<b>12 733</b>	34 000
Frais de financement à payer	<b>384 589</b>	-
Déventures convertibles - contrat hôte	<b>2 539 641</b>	2 184 973

### *Juste valeur*

La juste valeur est le montant estimé que les parties sans lien de dépendance accepteraient d'échanger en règlement d'un instrument financier basé sur le marché actuel pour un instrument ayant un risque, un principal et une échéance similaire. Ces estimations de la juste valeur sont affectées par des hypothèses faites sur le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs estimés, les taux d'actualisation et les conditions du contrat. Par conséquent, les justes valeurs ne sont pas nécessairement les montants nets qui seraient réalisés si ces instruments financiers étaient réglés.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes de vente), l'avance à des administrateurs, l'avance à des sociétés contrôlées par un administrateur, l'avance à une entreprise commune, les créditeurs et frais courus, les dus à des administrateurs et les dus à des sociétés contrôlées par des administrateurs se rapproche de leur juste valeur en raison des périodes relativement courtes jusqu'à l'échéance de ces instruments.

La valeur comptable des déventures convertibles – composante hôte ne varie pas considérablement de leur juste valeur.

La direction est d'avis qu'aucun changement important n'est survenu dans le risque de ces instruments.

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### *Hierarchie de la juste valeur*

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en utilisant les informations disponibles sur l'instrument financier. Ces estimations sont de nature subjective et peuvent ne pas être déterminées avec précision. Une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux donne la priorité aux données utilisées pour évaluer la juste valeur. Ces niveaux comprennent:

- Niveau 1: Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2: Données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire dérivées des prix);
- Niveau 3: Entrées pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (entrées non observables)

*Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur:*

	<b>Pour les exercices terminés les 30 septembre</b>	
	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
Débitures convertibles – Dérivés incorporés (Niveau. 3)	<b>25 648 406</b>	2 443 590

La détermination de la juste valeur des dérivés incorporés des débitures convertibles a été calculée en utilisant la hiérarchie de la juste valeur de niveau 3.

### **Risques**

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change et les flux de trésorerie et le risque de taux d'intérêt à la juste valeur), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de la Société se concentre sur l'imprévisibilité du marché financier et cherche à minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir ces risques.

#### **Risque de marché**

##### *i) Risque de change:*

Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. Une partie des actifs financiers de la Société est libellée en dollars américains, en pesos mexicains et en livres sterling. Par conséquent, certains actifs financiers sont exposés aux fluctuations des taux de change. La plupart des activités de la Société sont effectuées en dollars canadiens. La Société ne détient pas d'instruments financiers dérivés pour contrer la fluctuation du risque de change.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de marché (suite)**

Les actifs financiers libellés en dollars américains, en pesos mexicains et en livres sterling, traduits en dollars canadiens au taux de clôture, qui exposent la Société au risque de change sont les suivants:

	<b>Pour les exercices terminés les 30 septembre</b>	
	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie en dollars américains	<b>741 067</b>	2 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie en pesos mexicains	<b>23 949</b>	371
Débiteurs en dollars américains	<b>37 479</b>	-
Créditeurs et frais courus en dollars américains	<b>( 106 567 )</b>	( 29 648 )
Créditeurs et frais courus en livres sterling	<b>-</b>	( 31 947 )
Créditeurs et frais courus en pesos mexicains	<b>( 46 252 )</b>	( 189 384 )
<b>Exposition nette</b>	<b>649 676</b>	<b>( 248 019 )</b>

Une variation de 10% du taux de change entraînerait une variation estimée à 62 179 \$ (25 772 \$ au 30 septembre 2020).

*ii) Risque de taux d'intérêt à la juste valeur:*

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier détenu par la Société fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt. Les passifs financiers de la Société, autres que les passifs courants, sont constitués d'une dette à taux d'intérêt fixe à moyen et long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt fixes
Avances aux administrateurs	Ne portant pas intérêt
Avances à des sociétés contrôlées par un administrateur	Ne portant pas intérêt
Créditeurs et frais courus	Ne portant pas intérêt
Dus à des sociétés contrôlées par un administrateur	Ne portant pas intérêt
Dus à des administrateurs	Ne portant pas intérêt
Déventures convertibles	Taux d'intérêt fixes/ Ne portant pas intérêt

Si les taux d'intérêt variables avaient augmenté de 1% au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la perte nette de la Société aurait augmenté de 18 387 \$ (5 484 \$ au 30 septembre 2020).

*iii) Risque lié au prix des matières premières:*

Bien que la valeur des principales ressources minérales de la Société soit liée au prix des métaux précieux, la Société n'a actuellement aucune mine en exploitation et, par conséquent, n'est assujettie à aucun risque de couverture ou d'autres risques liés à ses activités opérationnelles. Historiquement, les prix des métaux précieux ont fluctué largement et ils sont touchés par de nombreux facteurs indépendants du contrôle de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, la demande industrielle et la demande issue de la vente au détail, les prêts des banques centrales, les ventes à terme des producteurs et des spéculateurs, les niveaux de production mondiale, l'évolution de l'offre et de la demande influencée par les activités spéculatives de couverture, ainsi que d'autres facteurs. Des fluctuations défavorables des prix des métaux précieux peuvent également avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux et à respecter ses engagements financiers.

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### *Risque de crédit*

L'encaisse confiée aux banques et aux institutions financières assujettit la Société au risque de crédit. La Société réduit ce risque en traitant avec des institutions financières solvables. Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne parvienne pas à s'acquitter d'une obligation et entraîne une perte financière pour l'autre partie. La Société est assujettie à des concentrations de risque de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes de vente), les avances aux administrateurs, les avances à des sociétés contrôlées par un administrateur et les avances à une entreprise commune.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de la capacité de la direction à lever le financement nécessaire par le biais d'émissions d'actions futures. La Société gère son risque de liquidité en effectuant des prévisions de flux de trésorerie provenant de l'exploitation et en anticipant toute activité d'investissement et de financement. La direction et le conseil d'administration participent activement à l'examen, à la planification et à l'approbation des dépenses et des engagements importants. Au 30 septembre 2021, la Société possède un fonds de roulement de 3 847 383 \$ (fonds de roulement de 190 487 \$ au 30 septembre 2020).

Les échéances contractuelles des montants des passifs financiers sont les suivantes:

	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	> 5 ans \$
Créditeurs et frais courus	335 644	-	-
Dus à des sociétés contrôlées par un administrateur	12 733	-	-
Dus à des administrateurs	3 833	-	-
Frais de financement à payer	224 988	238 521	-
Débetures convertibles - composante hôte	-	3 650 000	-
Débetures convertibles - Dérivés incorporés	66 232	25 704 929	-

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**17. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**

Les charges (le recouvrement) d'impôts exigibles diffèrent de la charge (recouvrement) d'impôts sur le revenu calculé sur la base du taux d'imposition sur le revenu combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,56 % en 2020) en raison des éléments suivants:

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Perte avant impôts sur le revenu	( 30 773 059 )	( 3 174 887 )
Recouvrement d'impôts selon le taux national d'imposition	( 8 154 861 )	( 843 250 )
Pertes dans les pays étrangers soumis à différents taux d'imposition	( 11 758 )	( 5 799 )
Ajustement à l'inflation dans les pays étrangers soumis à des différents taux d'imposition	32 504	12 227
Déduction découlant de pertes reportées en territoire étranger	63 648	8 299
Dépenses non-déductibles	6 937 193	614 611
Avantages fiscaux non comptabilisés	1 133 274	215 754
Charge d'impôts exigibles	-	1 842

L'effet des différences temporelles qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs se présente comme suit:

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Actif d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	-	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	-
Passif d'impôts futurs		
Coûts d'émission	-	( 70 972 )
Passif d'impôts futurs net	-	( 70 972 )

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**17. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (suite)**

Les pertes autres qu'en capital viennent à échéance comme suit:

	Fédéral	Québec	Colombie	Mexique
	\$	\$	\$	\$
2027	-	-	-	-
2028	-	-	-	-
2034	7 167	7 167	-	-
2035	13 998	13 998	-	-
2036	323 455	323 455	-	-
2037	1 071 460	1 069 057	-	-
2038	1 358 670	1 355 631	-	-
2039	1 474 935	1 470 533	31 134	-
2040	866 966	865 871	3 490	-
2041	2 682 309	2 682 310	23 638	230 048
	7 798 959	7 778 021	58 262	230 048

Le mouvement dans les soldes d'impôts différés au cours de l'année se présente comme suit:

	Solde 1 octobre 2019	Comptabilisé aux résultats	Solde 30 septembre 2020	Comptabilisé aux résultats	Solde 30 septembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Frais d'émission	( 56 887 )	( 14 085 )	( 70 972 )	70 972	-

Actifs d'impôts futurs non comptabilisés:

Les actifs d'impôts futurs n'ont pas été comptabilisés à l'égard de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible pour lequel la Société pourra tirer parti de ces avantages.

	2021	2020
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	2 151 959	1 368 105
Dépenses d'exploration et d'évaluation	250 226	32 091
Frais d'émission	27 425	-
Provision non reconnue	106 018	-

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés contrôlées par un administrateur ainsi que des membres clés de la direction et des administrateurs.

Sauf indication contraire, aucune des transactions n'inclut des conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont généralement réglés en espèces. Tous les soldes d'avances à recevoir et d'avances à payer sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans le cours normal des activités.

	2021	2020
	\$	\$
<b><u>Frais de gestion</u></b>		
Société contrôlée par un administrateur	145 000	120 000
Membre clé de la direction et administrateur	230 000	90 000
<b><u>Rémunération à base d'actions</u></b>		
Membres clés de la direction et administrateurs	383 622	37 200
<b><u>Loyer</u></b>		
Société contrôlée par un administrateur	36 000	36 000
<b><u>Frais de consultation</u></b>		
Société contrôlée par un administrateur	6 000	31 500
<b><u>Intérêts sur placements privés</u></b>		
Membres clés de la direction et administrateurs	18 581	-

		Montants dus par des parties liées \$	Montants dus aux parties liées \$
<b>Membres clés de la direction et administrateurs</b>	<b>2021</b>	<b>3 098</b>	<b>3 883</b>
	2020	3 098	36 530
<b>Sociétés contrôlées par un administrateur</b>	<b>2021</b>	-	<b>12 733</b>
	2020	8 646	34 000

Les dus à des administrateurs sont non garantis, payables sur demande et ne portent pas intérêt.

Les dus et les avances à des sociétés contrôlées par un administrateur sont non garantis, payables sur demande et ne portent pas intérêt.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**19. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs	( 168 388 )	( 86 391 )
Impôt à payer	-	1 842
Frais payés d'avance	( 2 006 491 )	( 108 655 )
Inventaire	( 106 140 )	( 47 171 )
Créditeurs et frais courus	( 95 646 )	32 082
	( 2 376 665 )	( 208 293 )

Transactions hors caisse pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021 :

Dans le cadre de l'émission des débetures convertibles en octobre 2020, il y a eu plusieurs transactions hors caisse. Les éléments suivants sont des frais financiers hors caisse :

- Émission de la dette à long terme comptabilisée à 606 083 \$;
- Émission de bons de souscription d'intermédiaire comptabilisée à 56 136 \$ ;
- Émission de débetures convertibles comme frais financiers comptabilisés à 162 603 \$.

Les frais de transactions hors caisse comptabilisés dans les états consolidés des flux de trésorerie représentent les coûts de transaction dans le cadre des débetures convertibles émises en octobre et qui ont été attribués aux états consolidés de la perte et de la perte globale diminués par la proportion des coûts d'émission payés en espèces attribués aux états consolidés de la perte et de la perte globale.

En février 2021, des unités émises dans le cadre d'un placement privé ont été comptabilisées à titre de coût d'émission et la juste valeur a été attribuée entre le capital-actions et les bons de souscription. Cette transaction hors caisse a été comptabilisé à une valeur de 99 000 \$. Au même moment, des unités du même placement privé ont été émises en échange de services de consultation pour une valeur de 151 000 \$.

Pendant l'exercice, un nombre de débetures convertibles ont été converties résultant en une diminution des débetures convertibles de 3 144 049 \$ et une augmentation du même montant fut comptabilisée au capital-actions et bons de souscription de la Société.

Il n'y avait pas de transactions hors caisse pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020.

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**20. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION**

	2021	2020
	\$	\$
Honoraires professionnels	932 163	449 195
Frais de gestion	375 000	210 000
Frais juridiques	154 124	61 950
Dépenses d'exploration et d'évaluation (note 22)	1 171 601	103 038
Frais de déplacement	6 267	2 344
Fournitures de bureau et papeterie	11 017	1 872
Loyer	36 000	36 000
Publicité	30 633	44 849
Taxes et permis	2 818	94
Télécommunications	1 253	2 681
Frais de sociétés publiques	71 418	51 141
Mauvaises créances	10 352	-
Cotisations et abonnements	5 878	-
Gain sur règlement de dette (note 10)	( 98 147 )	-
Perte (gain) sur taux de change	47 745	( 9 532 )
Dépréciation sur l'avance à une entreprise commune (note 9)	400 067	-
Règlement de créditeurs	-	( 99 310 )
Rémunération à base d'actions (note 12)	1 202 836	63 772
Radiation de taxes de vente à recevoir	18 634	2 715
<b>Total</b>	<b>4 379 659</b>	<b>920 809</b>

**21. FRAIS FINANCIERS**

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et frais bancaires	10 897	4 071
Intérêts et pénalités	23 383	25 329
Intérêts sur les débetures convertibles	153 192	3 943
Coûts de transactions	544 718	15 336
Charges de désactualisation	511 588	100 977
Perte non réalisée sur un instrument financiers dérivé (note 11)	935 198	1 314 801
Ajustement de la juste valeur des dérivés incorporés (note 11)	23 734 924	789 621
<b>Total</b>	<b>25 913 900</b>	<b>2 254 078</b>

**Ressources Auxico Canada inc.**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020**  
**(en dollars canadiens)**

**22. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION**

	<b>Géologie et prospection</b>	<b>Propriétés minières</b>	<b>Dépenses totales d'E&amp;E</b>
	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020	1 115 694	365 023	1 480 717
Dépenses de l'année	949 993	221 608	1 171 601
<b>Solde au 30 septembre 2021</b>	<b>2 065 687</b>	<b>586 631</b>	<b>2 652 318</b>
Solde au 30 septembre 2019	1 086 150	291 529	1 377 679
Dépenses de l'année	29 544	73 494	103 038
<b>Solde au 30 septembre 2020</b>	<b>1 115 694</b>	<b>365 023</b>	<b>1 480 717</b>

**23. ENGAGEMENTS**

*Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)*

La Société détient une participation indivise à 100 % dans la Propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2 % à partir du produit de la première vente provenant des concessions minières à partir du début de la production commerciale. La moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500 000 \$ USD.

*Accord d'amodiation*

Conformément à l'accord d'amodiation signé le 13 juin 2013, la contrepartie reçue de 300 000 \$ USD est remboursable sur une base trimestrielle, à partir de soixante jours après le début de la production d'or de la propriété Zamora. Les paiements trimestriels égaux correspondent à 7,5 % des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ USD prêtés par le Prêteur (75 % pour un montant de 1 000 000 \$ USD) jusqu'au remboursement complet de la contrepartie.

Après que la contrepartie aura été entièrement remboursée, le Prêteur sera en droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 5 % des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (50 % pour une contrepartie de 1 000 000 \$ USD), jusqu'à ce qu'un montant égal à trois fois le montant de la contrepartie soit reçu par le Prêteur. Par la suite, le Prêteur aura le droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 2,5 % du bénéfice net (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés (25 % pour un montant de 1 000 000 \$ USD) pour toute la durée de la mine.

*Redevance – Central America Nickel*

Le 25 mai 2018, la Société a accepté de verser à Central America Nickel inc. (« CAN ») une redevance nette de 2 % sur la production d'or dans tous les gisements du monde où le procédé sera utilisé. La Société pourra racheter 50% de cette redevance en tout temps (et ainsi réduire la redevance à 1 %), par l'émission de 2 000 000 actions ordinaires de la Société.

*Accord avec l'École Polytechnique et Impact Global Systems (« IGS »)*

Le 1 février 2021, la Société a signé un accord avec l'École Polytechnique et IGS à propos de l'extraction de minéraux critiques des résidus de minerai. Selon les modalités de ce contrat, la Société a convenu d'accorder à l'École Polytechnique 15 000 \$ annuellement pour les années 2022 et 2023.

### **23. ENGAGEMENTS (suite)**

#### *Accord d'entreprise commune avec Impact Global Systems*

Le 25 mai 2021, la Société a signé un accord d'entreprise commune avec IGS à propos du traitement des minerais contenant du tantale, niobium, iridium et possiblement d'autres minéraux. Selon les modalités de ce contrat, la Société prendra en charge tous les coûts liés à l'achat et au transport des minerais à l'établissement de IGS situé à Delson au Québec, en plus de fournir des fonds pour l'achat d'équipement et pour le fonds de roulement. En contrepartie, la Société recevra 80 % des profits nets de la vente de ces minéraux et IGS recevra les 20 % restants. Au 30 septembre 2021, il n'y a pas eu de transactions sous cet accord d'entreprise commune.

#### *Accord avec AMCO Consultores (« AMCO ») en Colombie*

Le 30 août 2021, la Société a signé un accord avec AMCO dans lequel il a été convenu de fournir des services de consultation environnementale à la Société en rapport avec la propriété Minastyc en Colombie. La Société versera à AMCO 252 342 914 pesos colombiens (approximativement 82 000 \$) lors du dépôt de l'étude environnementale temporaire et 126 171 457 pesos colombiens (approximativement 41 000 \$) lors de la publication finale de l'étude environnementale sur la propriété Minastyc. Un paiement final de 126 171 457 pesos colombiens sera versé à AMCO par Auxico sur approbation et acceptation de cette étude environnementale par le gouvernement et les autorités réglementaires de la Colombie.

### **24. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle adoptée en 2021. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat d'exploitation publié.

### **25. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

#### *Exercice d'options d'achat d'actions*

Au cours du mois d'octobre 2021, un détenteur d'options d'achat d'actions a exercé 150 000 options pour une contrepartie totalisant 37 500 \$.

#### *Exercice de bons de souscriptions*

Au cours du mois d'octobre et de décembre 2021, deux détenteurs de bons de souscriptions ont exercé un total de 540 000 bons de souscriptions pour une contrepartie totalisant 125 000 \$.

#### *Mémorandum d'accord concernant la concession Luz Angelica en Bolivie*

Le 3 novembre 2021, la Société a signé un mémorandum d'accord avec Ronaldo Chavez Serrate concernant le développement de la concession *Luz Angelica* de 825 hectares en Bolivie, qui contient des indices de terres rares, de tantale et de niobium. La Société et M. Chavez formeront une entreprise commune si la revue diligente de la Société concernant la concession est satisfaisante pour la Société. La Société conservera 70 % des profits générés sur cette concession en fournissant tout le capital nécessaire pour débiter les opérations; M. Chavez conservera les autres 30 %.

À la suite de la revue diligente de la concession, la Société a décidé d'aller de l'avant avec l'accord d'entreprise commune. Au 24 février 2022, aucun accord d'entreprise commune a été complété entre les deux parties.

## **25. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)**

### *Émission d'options d'achat d'actions*

Le 24 novembre 2021, la Société a octroyé 450 000 options d'achat d'actions aux consultants de la Société. Ces options ont un prix d'exercice de 1,39 \$, aucune période d'acquisition et une date d'échéance au 24 novembre 2026. La juste valeur des options a été estimée à 1,077 \$ par option à la date d'émission pour un total de 484 650 \$ en utilisant le modèle d'évaluation des options Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 1,17 %, volatilité prévue de 104,04 % et durée de vie prévue des options de cinq ans.

### *Incorporation de Minera Auxico Bolivia S.A.*

Le 26 novembre 2021, la Société a incorporé une filiale détenue à 100 % en Bolivie, *Minera Auxico Bolivia S.A.* La Société a fourni un capital initial de 10 000 \$ USD à *Minera Auxico Bolivia*.

### *Achat d'actions de Americanbol de Minerios Ltda (« Americanbol ») en Bolivie*

Le 4 décembre 2021, la Société a signé un contrat avec Michel Goncalves Pacheco et Angelica Martinez Flores, les actionnaires principaux de *Americanbol*. Selon les modalités de ce contrat, la Société a accepté d'acheter 99 % des actions ordinaires de *Americanbol* détenues par M. Goncalves et M<sup>me</sup> Martinez pour un montant total de 442 500 \$ USD. Un paiement initial de 42 500 \$ USD a été versé à M. Goncalves et M<sup>me</sup> Martinez à la signature du contrat. Les paiements supplémentaires dépendent de la revue diligente effectuée par la Société à propos de *Americanbol* et des actifs miniers qu'elle possède en Bolivie.

### *Achat de la propriété Agualinda*

Le 8 décembre 2021, la Société a annoncé l'acquisition de droits de surface d'un terrain de 1 293 hectares intitulé *Agualinda*, localisé dans la municipalité of Puerto Carreño, dans le département de Vichada en Colombie. Le terrain borde la propriété Minastyc que la Société a acheté en décembre 2020. Conformément à l'accord signé, la Société versera aux vendeurs un prix d'achat de 315 000 \$ USD en plus d'une redevance annuelle d'un montant de 100 000 \$ USD pour une période de trois ans suivant la signature de l'accord.

### *Mémorandum d'accord avec Cooperativa Estanifera de Mineradores da Amazonia Legal (« CEMAL ») au Brésil*

Le 30 décembre 2021, la Société a signé un mémorandum d'accord avec CEMAL concernant le développement de résidus aurifères à Masangana au Brésil qui contiennent des indices de terres rares. La propriété Masangana est estimée avoir 30 000 000 tonnes métriques de ce genre de résidus. Conformément à ce mémorandum d'accord, la Société aura 180 jours pour compléter sa revue diligente, qui, s'y s'avère satisfaisante pour la Société, résultera en la création d'une entreprise commune. La Société détiendra 51 % des profits en fournissant le capital nécessaire pour financer les opérations de cette entreprise commune. CEMAL détiendra les 49 % restants. À la signature du mémorandum d'accord, la Société a versé 100 000 \$ à CEMAL pour garantir une période d'exclusivité pendant la période de 180 jours réservée à la revue diligente.

### *Placement privé de 1 771 200 \$*

Le 19 janvier 2022, la Société a conclu un placement privé sans intermédiaire (« Placement privé »), émettant un total de 1 476 000 unités (« Unités ») au prix de 1,20 \$ par Unité générant un produit brut de 1 771 200 \$. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire (« Action ») et d'un demi-bon de souscription (« Bons de souscription »). Chaque Bon de souscription complet peut être exercé au prix de 1,50 \$ pendant une période de trois ans à compter de la date d'émission (« Date de clôture »). La Société a payé des frais de financement de 117 336 \$ dans le cadre du Placement privé et a émis 80 080 bons de souscription d'intermédiaire (« Bons de souscription d'intermédiaire »). Les Bons de souscription d'intermédiaire ont les mêmes modalités que les Bons de souscription mentionnés ci-haut.

### *Billets à ordre*

En février 2022, la Société a fait une avance de 200 000 \$ à un tiers au moyen de billets à ordre. Les billets à ordre porteront intérêt au taux de 10 % et seront remboursés le 31 mars 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.